

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 mars 2024

Le Groupe AVEC demande la protection du Tribunal de commerce de Bobigny

Paris, le jeudi 7 mars 2024 – Le Groupe AVEC, dans le top 10 des groupes de santé et du médico-social en France, annonce aujourd'hui que plusieurs de ses entités opérationnelles confrontées à des difficultés financières ont demandé à être placées sous la protection du Tribunal de Commerce de Bobigny (93).

Lors de l'audience du 6 mars, Bernard Bensaid, le président-fondateur du Groupe AVEC, a rappelé les difficultés structurelles rencontrées par tous les acteurs du secteur de la santé et de la prise en charge de la dépendance (sous-tarifcation, difficultés de recrutement, etc.), ainsi que les difficultés conjoncturelles (hausse du prix de l'énergie et hausse des taux d'intérêt).

Il a plaidé pour une prise de conscience de cette situation par les pouvoirs publics en souhaitant un sursaut politique, indispensable à la pérennité dans tout le pays, de ses structures de santé et de prise en charge de la dépendance, présentes bien souvent dans des zones très faiblement dotées en moyens médicaux et accessibles à tous et toutes.

Il a également rappelé que le Groupe AVEC a été sous-doté en Prêts Garantis par l'Etat (PGE).

Cette procédure de demande de protection du Tribunal de commerce de Bobigny est une étape importante pour assurer le plan de redressement de l'EBITDA du Groupe qui, après s'être élevé à 10 millions en 2023, est prévu à plus de 20 millions d'euros en 2024.

Le Groupe AVEC reste le groupe de santé et de prise en charge de la dépendance le moins endetté de France avec un taux d'endettement de 25% (la moyenne du secteur est à 100%) et des actifs d'une valeur supérieure à 300 millions soit très largement supérieure à sa dette globale qui s'élevait à 180 millions fin 2023.

C'est la raison pour laquelle le Groupe AVEC est extrêmement confiant sur sa capacité à se redresser et à préserver les 12.000 emplois de ses entreprises, ainsi que la prise en charge annuelle de plus de 700.000 patients et de 30.000 personnes en situation de dépendance à domicile ou en Ehpad.

Contact presse & média

Direction de la Communication Groupe - 06.04.51.23.43.

À propos du Groupe AVEC

Le Groupe AVEC a été créé il y a 20 ans par l'économiste Bernard Bensaid.

Il se situe dans le Top 10 des groupes français de santé et de prise en charge de la dépendance avec 400 établissements et 12.000 collaborateurs.

Son modèle est celui de la croissance par la mutualisation des moyens entre les différentes structures qui le composent.

Le Groupe est indépendant des marchés financiers : 80 % de ses activités se développent dans le secteur non lucratif ; associatif ou mutualiste.

Ses valeurs sont incarnées par l'acronyme **BIG** (bienveillance, innovation et gestion rigoureuse).

Le Groupe, devenu entreprise à mission en 2022, se positionne comme le premier **opérateur global intégré de prise en charge sanitaire et médico-sociale.**

avec.fr
Votre plateforme e-santé